

Contrat AMAP saison printemps-été 2015

« Fromages de chèvre »



Référent : Vincent Touchet
Les Nobles - 38250 VDL
Tél : 04-76-56-97-70
Mail : vincent.touchet@wanadoo.fr
<http://amap.villard.free.fr>



Le présent contrat est passé entre les soussignés

Le consomm'acteur, Nom / Prénom :

Adresse :

Mail :

Tél :

et les producteurs : Marion et Yannick ROCHAS

Les Girards -38250 Lans en Vercors

Tél. : 06 77 78 48 26 / E-Mail : contact@fermedupicsaintmichel.fr

Conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) régissent les détails du présent contrat.

Le règlement s'effectue à la signature du présent contrat par chèque à l'ordre du producteur (Marion et Yannick Rochas). Le consomm'acteur peut effectuer un versement équivalent à l'intégralité de la prestation en 1 ou 2 chèques. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1er chèque : 15/05, 2è chèque : 15/07.



Types de Paniers fromages à titre indicatif pour la saison



Panier frais

1 frais, 1 demi affiné, 1 enrobé, 1 fromage blanc (4x 120g faisselles), prix : 7,60 euros

Panier affiné

1 bûche, 1 affiné, 1 demi affiné, prix 7,70 euros

Panier mixte

1 frais, 1 demi affiné, 1 affiné, 1 cendré, 1chèvrefin 150g, prix 9,30 euros

Merci d'écrire sous les dates le type de panier choisi (vous avez la possibilité de commander plusieurs paniers par semaine).

Dates :

15.05.2015 22.05.2015

29.05.2015 5.06.2015 12.06.2015 19.06.2015 26.06.2015 3.07.2015

10.07.2015 17.07.2015 24.07.2015 31.07.2015 14.08.2015 21.08.2015

28.08.2015 4.09.2015 11.09.2015 18.09.2015 25.09.2015 2.10.2015

9.10.2015 16.10.2015 23.10.2015 30.10.2015

Montant total de la commande : €

Réalisé en 2 exemplaires à le

Signatures : _____ Le consomm'acteur

_____ Le producteur